

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

mardi 17 septembre 2024

20h30

Dans la SALLE DES FÊTES

- Appel nominal des membres du Conseil Municipal
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2024
- Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT.
- Point sur les bilans de quinzaine depuis la dernière séance

- **MARCHÉ PUBLIC :**
 - ☞ Programme voirie 2024 : avenant n°1 pour travaux complémentaires
 - ☞ Rénovation énergétique mairie-école : avenant n°1 lot 4 couverture suite fuites
 - ☞ Souterrain d'Orgnac : problème avec le lot électricité absence totale de l'entreprise.

- **FISCALITÉ :**
 - ☞ Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes suite au maintien de la commune en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

- **URBANISME :**
 - ☞ Vente d'une partie de la Place des Noyers aux conjoints MEZAN
 - ☞ Achat parcelle Route de Haut la Côte appartenant à M. NEYRAT

- **RESSOURCES HUMAINES :**
 - ☞ Protection sociale complémentaire (volet prévoyance) : adhésion à la convention de participation

- **QUESTIONS DIVERSES :**
 - ☞ Voirie : problèmes avec les forestiers et transport bois
 - ☞ Urbanisme : tyni House
 - ☞ Date de la prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 22 novembre 2024 à 20h00
 - ☞ Cérémonie du 11 novembre